

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
(résultant de la ScC-SC2)

PLAN D'ACTION POUR LES VOIES DE MIGRATION DES AMÉRIQUES
UNEP/CMS/COP12/Doc.24.1.10

RECOMMANDATIONS POUR LA COP12

- La Conférence des Parties devrait fournir des avis sur l'élaboration du Plan d'action pour les voies de migration des Amériques.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT

- Il est recommandé de ne pas soumettre le document à ce stade jusqu'à ce que les principaux intervenants nord-américains l'aient consulté.

COMMENTAIRES SUR LES SECTIONS SPÉCIFIQUES / Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE

- Page 16, 2.1.3.3
- Corriger la faute de frappe *gadfly petrels* [version anglaise uniquement]
Contexte
- Page 2, point 2
- Préciser de quelle résolution sur les voies de migration il s'agit.
- Page 2, point 4 :
- Le Groupe de travail est-il réservé aux Amériques ? Préciser dans l'ensemble du document Groupe de travail 'des Amériques'.
- Page 3, par. 5
- Paragraphe 5 du préambule 'Reconnaisant' : a besoin d'être mis à jour.
- Page 7 point 2
- Il n'est pas indiqué clairement si la WHMSI existe toujours.
- Page 4, par. 3
- Clarifier 'le présent Programme de travail'.
- Page 4, par. 4-6
- Ces paragraphes semblent très confus et répétitifs, par exemple, par. 4, dernière ligne, où les objectifs 11 et 12 sont inversés.
- Page 5, par. 7 and Page 6 par. 5
- N'est-il pas obsolète de mentionner la Structure future ?
- Page 6, 5 derniers paragraphes et Page 7 3 premiers paragraphes
- Ajouter des éléments similaires pour les voies de migration autres que les Amériques.
- Page 7, par. 2
- Il n'est pas clair si ce paragraphe se réfère uniquement aux Amériques et si 'pratiquement toutes les espèces' se réfère uniquement aux limicoles.
- Page 7, point 4
- Devrait être placé avant le point 3, puisqu'il établit un groupe de travail, - vraisemblablement des Amériques - pour élaborer un plan d'action pour les Amériques - vraisemblablement - alors que le point 3 adopte le Plan d'action. Indiquer Plan d'action 'des Amériques' dans l'ensemble du texte.

- Page 8, point 6, ligne 1
'*accordance with the*' [version anglaise uniquement].
- Page 8, point 7, ligne 1
ONU Environnement.
- Page 8, point 8
Le Groupe de travail sur les voies de migration pourrait également contribuer à la coordination des coordinateurs des différents groupes de travail et groupes spéciaux (task forces) p. ex. abattage illégal des oiseaux, empoisonnement, oiseaux terrestres, énergie, plans d'action par espèce, habitats côtiers.
- Page 8, point 8
Transférer (c) dans une décision.
- Page 8, point 9, ligne 1
Corriger '... en tant qu'outils mondiaux pour contribuer'.
- Page 8, point 11
Corriger '*partnership, within and outside the UN, relating*' [version anglaise uniquement].
- Page 9, point 14
Ajouter une référence à la résolution sur le changement climatique.
- Page 9, point 15
Transférer vers une décision.
- Page 9, point 16
Ajouter une référence à la résolution sur les habitats côtiers.
- Page 10, point 23
Transférer vers une décision.
- Page 10, point 24
Transférer vers une décision.
- Page 10, point 26
Transférer vers une décision.
- Annexe 2
- Page 12, point 4
Mentionner les résolutions / groupes de travail sur l'empoisonnement, l'énergie, l'abattage illégal.
- Page 13, point 11
Annexer le mandat.
- Page 13, point 13, ligne 5
Remplacer 'non planifiée' par 'insuffisamment planifiée'.
- Page 17, 1.1.6.5
Ajouter une référence au MIKT et à son tableau de bord.
- Page 19, 3.1.1.4
d) : socio-économique et écologique.
- Page 19, 3.1.2
Cette action ne devrait pas être considérée séparément et devrait être intégrée dans chaque action pertinente.
- Page 20 5.2
Ajouter [...] comme facilité par son Groupe de travail sur les Amériques.
- Page 18 6.1.1
L'expression '*time guideline*' n'est pas claire [version anglaise].